

DES AGENTS SAISONNIERS POUR SES PORTS DE PLAISANCE

Poste en CDD à pourvoir saison 2026

Les candidats doivent posséder leur permis bateau et une connaissance du milieu maritime et portuaire est souhaitée. Les candidats qui ne souhaiteraient travailler qu'un mois peuvent également postuler.

Port d'Audierne : 1 agent saisonnier

- Accueil et information des usagers et visiteurs
 - Gestion du placement et de l'amarrage des bateaux
 - Surveillance générale, entretien et maintenance des installations portuaires
- 1 emploi saisonnier d'une durée de 2 mois et demi du 15 juin au 31 août : 35 h/semaine

Port de Lesconil : 1 agent saisonnier

- Accueil et information des usagers et visiteurs
 - Gestion du placement et de l'amarrage des bateaux
 - Surveillance générale, entretien et maintenance des installations portuaires
- 1 emploi saisonnier d'une durée de 2 mois et demi du 15 juin au 31 août : 35 h/semaine

Port de Guilvinec-Léchiagat : 1 agent saisonnier - 16h/semaine du 15 juin – 31 août

- Accueil et information des usagers et visiteurs
- Gestion du placement et de l'amarrage des bateaux
- Surveillance générale, entretien et maintenance des installations portuaires

Port de Concarneau : 11 agents saisonniers

- Accueil et information des usagers et visiteurs
 - Gestion du placement et de l'amarrage des bateaux
 - Surveillance générale, entretien et maintenance des installations portuaires
- 1 emploi saisonnier d'une durée de 3 mois d'avril à juin : WE et jours fériés
 - 1 emploi saisonnier d'une durée de 2 mois de juin à juillet : 35 h/semaine
 - 1 emploi saisonnier d'une durée de 3 mois de juin à août : 35 h/semaine
 - 2 emplois saisonniers d'une durée de 2 mois de juillet à août : 35 h/semaine
 - 1 emploi saisonnier d'une durée de 3 mois de juillet à septembre : 35 h/semaine
 - 2 emplois saisonniers d'une durée d'1 mois pour juillet : 35 h/semaine
 - 2 emplois saisonniers d'une durée d'1 mois pour août : 35 h/semaine
 - 1 emploi saisonnier d'une durée de 2 mois d'août à septembre : 35 h/semaine

Dépôt de la candidature (CV) par mail à :

ressources.humaines@peche-plaisance-cornouaille.fr

Contact RH : Sylvie Bidon ☎ 02 98 82 84 00

Dates limites de candidature :

- ✓ **2 mars** pour l'emploi saisonnier du port de Concarneau d'une durée de 3 mois d'avril à juin :
WE et jours fériés
- ✓ **9 mars** pour les autres ports